

ridée et langue diabolique qui se mesloit de prescher et de pervertir les gens de dévotion. »

Jeanne de Jussie devint mère-abbesse. Elle mourut presque centenaire.

Nous clorons l'histoire des nobles de Jussy en disant qu'une reconnaissance de 1512 montre l'existence d'un « N^e Antoine de Jussy, fils naturel de Louis¹. » Et nous trouvons dans les Registres à la date du 31 août 1537 : « Le bâtard de Jussy demande à être reçu bourgeois ; arrêté que, quand il aura été un an, pour voir comment il se gouverne, on avisera. » Il s'agit sans doute du même personnage, et c'est tout ce que nous savons de lui.

* * *

Un troisième château était la rude et fière bastie du Crest, construite vers l'an 1220, qui, durant quatre siècles, brava les injures du temps et des hommes et qui, plus heureuse que ses voisines, se releva de la mort pour devenir le Crest actuel. Comme le château épiscopal et comme la bastie très proche des nobles de Corsinge, c'était une maison forte avec des fossés, des tours, des murs crénelés percés de meurtrières, assez grande, comme on le verra plus tard, pour tenir garnison. Le Crest n'était pas seulement un château. Il constituait un fief noble et antique qui avait appartenu aux de Compeys, les grands seigneurs féodaux dont nous avons raconté l'histoire. Selon Gaudy-Lefort, les anciens possesseurs du Crest relevaient à la fois de l'évêque de Genève, du comte de Genevois et de l'abbé de Saint-Maurice. Le Crest passa ensuite aux mains des sires de Compesières, une très ancienne famille féodale du Genevois qui apparaît dans l'histoire, au dire de Menabrea, vers 1170, en même temps que les de Confignon, qui furent vidomnes de Genève.

En 1343, à l'avènement d'Allamand de Saint-Jeoire, N^e Pierre du Peronet de Compesières se reconnaît homme de l'évêque, sous hommage noble et ancien, et promet de le servir comme un bon vassal, après quoi l'évêque l'investit de sa maison de Criez (Crest), avec les terres et cens qui s'y rattachent.

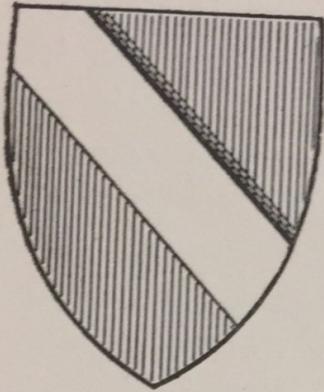
L'année suivante, le fief du Crest devenait la propriété de

¹ Archives de Genève, *Grosse du Chap. de St-Pierre*, n^o 46, p. 281.

Mermet de Rovorée, citoyen de Genève, qui rendit l'hommage le 9 des calendes de juillet (25 juin 1344).¹

Les de Rovorée ou Ravorée tiennent leur nom d'un château dont les ruines surplombent le lac entre Excenevex et Yvoire. Le manoir est l'un des plus anciens du pays, et la famille de Rovorée était parmi les plus illustres du Chablais. C'est sur ses terres que fut bâtie en 1094 la célèbre abbaye bénédictine d'Aulps.

de Rovorée



Mermet de Rovorée, alias *de Alpibus*, — c'était, au dire de Foras, le premier nom des Rovorée, — fut le père de Jean de Rovorée qui prêta l'hommage et fidélité, le 19 décembre 1362, dans la salle du château épiscopal de Peney. Le nouveau seigneur du Crest s'allia à la très illustre famille de Greizier, issue de la maison sou-

veraine de Faucigny, sa femme Marguerite étant la fille de messire François de Greizier-Féterne, chevalier, qui lui légua cent florins d'or et la part d'héritage de son frère Etienne.

A la mort de son mari, Noble dame Marguerite de Greizier prêta l'hommage comme tutrice de ses enfants, reconnaissant tenir de l'évêque « les possessions, droits, hommages et servis pour la seigneurie du Crest qui s'étend du Pont Bon à l'Arve et du mont de Langin au lac, avec la mère, mixte empire, et omnimode juridiction, sauf le dernier supplice et la mutilation des membres. » L'acte fut dressé en la cortine du Crest, le 22 juin 1389.²

Comme on le voit, les seigneurs du Crest eurent le droit de juridiction sur leurs terres, droit d'arrêter les malfaiteurs et de tenir prison. Ils s'en dessaisirent en 1770.

Ajoutons que Marguerite de Rovorée-Greizier avait de grands biens dans le Chablais. Elle fit de nombreuses donations à l'église de Féterne, près de Thonon, et demanda à être ensevelie dans la chapelle de Saint-Michel, qu'elle avait dotée.

Du XV^e siècle, nous possédons quatre quernets, soit reconnaissances nobles, ayant rapport au Crest. L'un de 1432, passé au

¹ Dans les deux reconnaissances de 1343 et 1526, nous relevons, parmi les censitaires du Crest, les noms suivants, que l'on retrouve du reste assez fréquemment à Jussy dans les siècles qui précèdent la Réforme : de Presinge, de Chambet, de Léchère, de Corsinge, de l'Olme (Delorme), du Crest, Favre, Vouchard, Grelou, Sautier, de Monthyon, Duchêne Blanc, de la Fabrique, etc. L'acte de 1344 est instrumenté par Egrège Pierre Guinerit.

² Archives de Genève, *Fief du Crest*, v. VIII, f^o 61 et suivants.

Crest, en présence de Pierre Pittard et de Pierre de Monthyon, par lequel les quatre fils de Noble Jean de Rovorée : Aymon, Hugon, Jean et Louis, déclarent tenir de l'évêque François de Savoie le fief noble, paternel et antique du Crest.

Le second est daté de 1444. N^e Hugon de Rovorée étant mort, son fils Nicod le remplace auprès de ses oncles pour l'hommage « en faveur du pape Félix V », cet Amédée de Savoie, à la destinée si étrange, qui fut tour à tour comte, duc, ermite, pape, et qui mourut évêque de Genève et de Lausanne.

Vingt ans plus tard, Noble et Puissant Louis de Rovorée, fils de Jean et de Marguerite, resté seul possesseur du Crest, rendit l'hommage et fidélité à l'évêque Jean-Louis de Savoie.

Enfin, le 9 octobre 1493, nous voyons N^e Grégoire de Rovorée, sans doute le fils de Louis, rendre à son tour l'hommage, l'acte étant passé à Genève, devant la cathédrale de Saint-Pierre.

Nous arrivons au XVI^e siècle, à la veille de la Réforme. Le 14 février 1526, Pierre de la Baume inféode à N^e Jaques de Rovorée « le fief antique et paternel du Crest avec le château, les hommes, hommages, fidélités, censes, usages et tributs. »

Jaques de Rovorée fut conseiller de Berne et gouverneur du territoire d'Aigle. Nous le retrouverons plus tard, au moment de la Réforme.

Les de Rovorée avaient été pendant deux siècles intimement liés à la vie de Jussy. Pendant longtemps, ils portèrent le titre de seigneurs de Rovorée et de Corsinge.

Les de Rovorée possédaient à Longemalle une maison proche de celle de l'évêque. En 1403, Marguerite, veuve de N^e Jean de Rovorée, indique dans une reconnaissance que sa maison est près de la porte d'Yvoire, qu'elle donne sur le lac et qu'il y a des arches en pierre. Cette maison était possédée en 1374 par les hoirs de Mermet de Rovorée.

Non loin de là, était la maison d'Amédée Pitard de Jussy (1430), gros immeuble qui a été détruit dernièrement (1912) et qui faisait face à la place Longemalle. D'après des recherches récentes, l'ancienne « maison de l'évêque » se trouvait sur l'emplacement même de la maison Pitard.¹

¹ D'après L. BLONDEL, *Longemalle et la maison de l'évêque*, Bull. de Soc. hist., t. IV, p. 55-70. (Amédée Pitard dit que sa maison est neuve et que la place lui fut abergée en 1413 par l'évêque Jean de Bertrandis.)

Il existe aux Archives cantonales une cinquantaine d'actes sur parchemin, des rouleaux concernant des ventes et reconnaissances antérieures à la Réforme et se rapportant aux trois seigneuries du territoire jusserand : le Mandement épiscopal, le fief des Nobles de Jussy et le Crest. On y trouve les noms des anciennes familles de Jussy, les de l'Orme, Danel, Duboule, de la Palud, Mévaux, Duchênes, Mauris, Delaplanche, Lullier, Dimier, avec les vieux noms de lieux : en Pradez, en Devans, en Monthyon, devant l'Orme.

Parmi ces actes, citons (nous donnons le résumé et non les actes eux-mêmes) :

En janvier 1274, Girod de l'Orme vend un cens annuel de 12 sous et 1 denier à l'évêque Aymon, ainsi que 5 quarterons de froment, 2 pains blancs, un membre de porc, une fouace (gâteau) et 3 poulets à prendre sur ses hommes rière Jussy et Annemasse.¹

En 1346, Frs. du Boulo (Duboule) reconnaît tenir de N^e Henri de Jussy plusieurs terrains pour le cens de 7 quarterons de froment.²

En 1432, N^e Jean de Jussy aberge à Jaquet Mévaux une pièce de terre pour l'introge de 40 sous et sous le cens d'une poule.³

Le 20 avril 1484, Noble et Puissant Amédée de Jussy aberge aux frères E. et Cl. Danel 5 fossorées de prés et bois.⁴

A mi-chemin entre le burgum et le Crest, se dressait l'église. La même que nous voyons aujourd'hui.

Bien souvent restauré, parfois menacé de destruction, le vieux et vénérable monument de la chastellenie épiscopale est resté ce qu'il était, simple et serein comme une âme du XV^e siècle. L'entourage s'est modernisé, la place a pris un air citadin, deux chapelles extérieures ont été abattues et le cimetière, débordant sur le chemin, n'est plus. Mais la vieille église est toujours debout. Et les lignes pures de son clocher, qu'a patiné le temps, et les ogives de ses fenêtres s'élèvent toujours vers le ciel bleu.

Sans crainte, les moineaux nichent parmi le lierre touffu et se poursuivent dans les gouttières. Les chauves-souris au vol tortueux troublent seules les profondeurs poussiéreuses, séjour du silence et du mystère.

¹ Archives de Genève, *Fief du Mand. de Jussy*, r. 1, avec un joli sceau.

² *Ibid.*, *Fief des de Jussy*, r. 2.

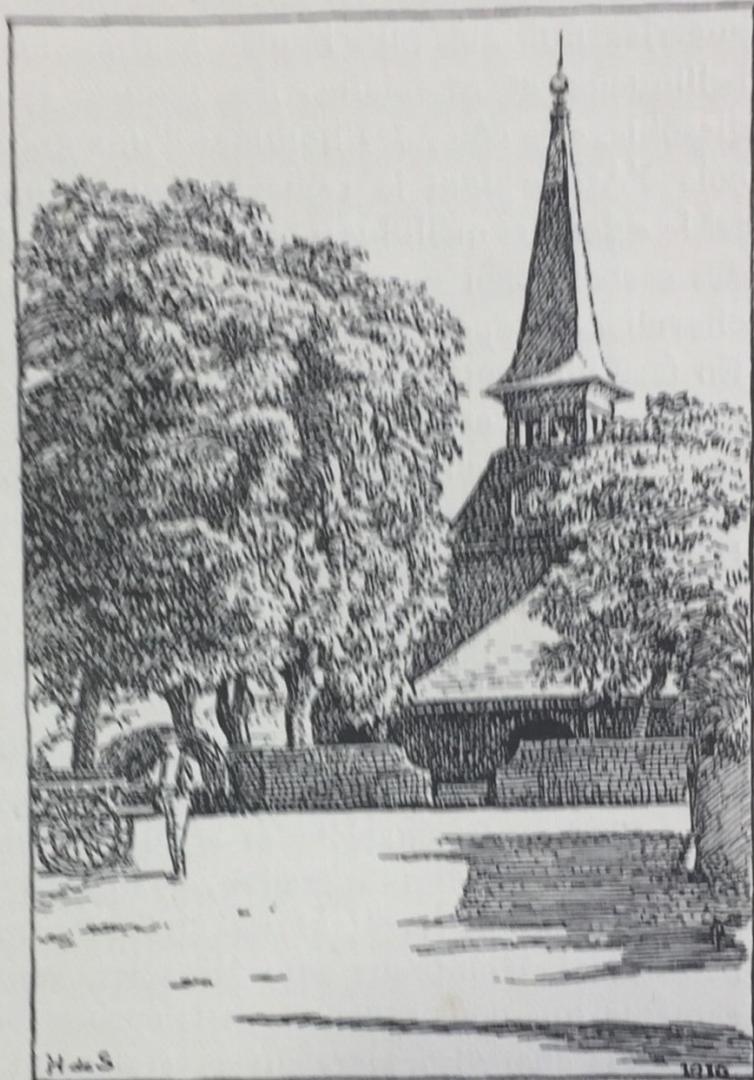
³ *Ibid.*, r. 18.

⁴ *Ibid.*, r. 27.

Avec sa pointe élancée et son toit en découpures, dans le sobre décor hivernal, alors que la neige attache ses franges d'argent au chéneau, elle ressemble, vue du couchant, à un temple du Nord. Elle fait penser à la Dalécarlie brumeuse et mystique. L'été, c'est de la place qu'il faut la voir. Elle la domine sans l'écraser et lui fait un fond admirable, avec son vieil auvent bruni et les grands marronniers qui lui servent de châsse.

Des monuments de Jussy, elle est le plus ancien. Humble et rustique église de village, mais pour Dieu l'égale des cathédrales superbes. Elle fut, durant cinq siècles et plus, l'âme de la commune. Les vies y ont commencé, elles s'y sont achevées. Et les générations se sont succédé, paisibles ou fiévreuses, fortunées ou misérables. Les tempêtes ont soufflé ; elle a été l'abri, le doux refuge. Au milieu du bruit, elle fut le lieu du recueillement, celui où beaucoup d'hommes ont prié. Elle est le monument de la spiritualité.

Quand fut-elle construite ? Bien avant la Réforme ; probablement vers la fin du XIV^e siècle. Un élan de foi naïve la dressa sur le mamelon, emplacement de quelque ancienne chapelle. Beaucoup voulurent s'assurer le salut de leur âme par des donations. Les grands seigneurs féodaux, les de Rovorée, les de Jussy et l'évêque rivalisèrent de zèle. Et il y eut la pite de la veuve, le denier du vilain. Cette époque est riche en œuvres pies. En 1458, le Chapitre exhorte



Le vieux temple

les paroissiens à avoir une charité discrète et à savoir distinguer dans la dispensation des dons.

Le moyen âge est fait de contrastes. Nous y voyons l'esprit guerrier uni aux plus hautes aspirations religieuses, des évêques belliqueux et mondains, des moines et des chanoines à la vie dissolue, et à côté, des hommes d'une grande piété, tel Saint François d'Assise dont la radieuse figure illumine tout le XIII^e siècle, tel le « docte et melliflue » Saint-Bernard de Clairvaux. C'est l'époque des castels, bien souvent repaires de brigands, et c'est le temps des chevaliers frappant d'estoc et de taille pour la défense de l'opprimé. En face du manoir imposant, la croix. Là, prosternés dans l'adoration, le serf et la serve venaient un instant oublier leur misère.

La vie religieuse était alors fonction sociale. Les familles notables de Jussy, tels les Mauris, les Duboule, les Pittard, les Danel, fournirent des clercs et des prêtres.

L'église de Jussy était placée sous le vocable de Marie-Madeleine. Sa situation dans la Chastellenie épiscopale et le voisinage des Nobles de Jussy, de Monthyon et de Rovorée lui valurent une certaine importance. A l'avènement de la Réforme, il n'y avait pas moins de six prêtres et six chapelles à Jussy.¹

L'église, les chapelles et la cure elle-même constituaient des personnalités civiles différentes, ayant chacune des biens propres qu'elles administraient et qui leur fournissaient les ressources nécessaires. Nombreux sont les actes, ventes, donations et abergements qui nous restent de cette époque lointaine.

Les chapelles servaient généralement de caveaux funéraires pour les familles qui les avaient dotées et qui avaient charge de les entretenir. Il y avait la chapelle des de Jussy, celles des Rovorée, des Monthyon et des Mauris. Trois d'entre elles formaient des annexes attenantes à l'église, deux au couchant et une au levant. Ces annexes existaient encore à la Restauration.

L'habitude d'ensevelir les gens de qualité dans l'église était générale. En 1543, des gens de Jussy enterrèrent leur mère dans le temple, mais comme ils n'en avaient pas demandé l'autorisation, ils furent condamnés à faire réparer le plancher.

¹ En 1426, les chapelles existantes étaient celles de Sainte-Anne, Saint-Claude, Saint-Fabien et Saint-Sébastien, Saint-Michel, Notre-Dame, et la chapelle des Confrères de Jussy, placée sous le vocable de Saint-Sébastien et Saint-Roch.